

Règlement du concours de dictée

Article 1 : Objet et thème du concours

Dans le cadre des célébrations de la semaine de la Francophonie au Laos, un concours de dictée est organisé à l'Institut Français du Laos à Vientiane.

Le concours aura lieu le samedi 16 mars 2019 à 12h15 dans les locaux de l'If. Ce concours a pour objectif d'identifier le/la candidat(e) qui aura commis le moins de fautes d'orthographe.

Article 2 : Modalité de participation

Le concours est gratuit et ouvert à tous. Le bulletin de participation sera disponible à l'accueil de l'Institut. Le bulletin est à retourner avant le 1er mars 2019 à l'Institut Français. Cette année, il y aura 2 catégories :

- les étudiants de l'If se répartiront selon le niveau du cours suivi à l'IF.
 - niveau A2
 - niveau B1
- les candidats externes francophones et/ou de langue maternelle francophone

Article 3 : Modalités du concours

Les copies devront être rédigées à l'encre noire ou bleue.

Pour une même épreuve, un code de correction unique sera appliqué. Les fautes de grammaire et d'orthographe comptent pour un point. Les fautes d'accent (à l'exception des accents grammaticaux), les fautes de tiret et de majuscule comptent pour un demi-point. Plusieurs fautes peuvent être comptabilisées par mot.

Article 4 : Droit d'image

En signant le bulletin de participation au concours, chaque candidat autorise l'organisateur à filmer/prendre des photos lors de la manifestation et à l'utiliser gratuitement sur tout support de communication.

Article 5 : Désignation des gagnants

Le jury français sera composé d'au moins 2 personnes.

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

En cas d'égalité à l'issue de la correction, c'est le candidat le plus jeune qui sera déclaré vainqueur.

Article 6 : Prix à gagner et remise des lots

Les gagnants de chaque catégorie seront récompensés.

Les lots gagnés ne pourront être ni négociés, ni échangés contre-valeur par l'organisateur. Les gagnants autorisent l'organisateur à publier sur tout support de communication les noms des gagnants et de leur établissement.

Article 7 : Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats.

CONCOURS DE DICTEE

Bulletin à retourner avant le 7 mars 2019 :
à l'accueil de l'Institut

INSCRIPTION DES CANDIDATS APPRENANTS DE L'IF (hors francophones grand public)

CATEGORIE : niveau A2 niveau B1

Elève de (préciser la classe ou le niveau) :

Je, soussigné(e),

NOM Prénom :

Date de naissance :

Courriel :@.....

Téléphone personnel : +856.....

certifie avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter les conditions.

Signature :

CONCOURS DE DICTEE

Bulletin à retourner avant le 14 mars 2019 :
à l'accueil de l'Institut

INSCRIPTION DES CANDIDATS EXTERNES- GRAND PUBLIC

Je, soussigné(e),

NOM Prénom :

Date de naissance :

Courriel :@.....

Téléphone personnel : +856.....

certifie avoir pris connaissance du règlement du concours et en accepter les conditions.

Signature :

